

BULLETIN

DU

COMICE AGRICOLE CENTRAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

ANNÉE 1886. — JUIN.

LISTE DES MEMBRES DU COMICE

ADMIS DANS LA SÉANCE DU 12 JUIN 1886.

MM. Aubrun, au château de Saint-Mars-la-Jaille, présenté par MM. le C^{te} de Pontbriand et le M^{is} de Rochequairie.

Félix Geffriaud, propriétaire à Saint-Gildas-des-Bois, présenté par MM. Flaire et Andouard.

Etienne Cassard, propriétaire à Bonne-Fontaine, commune de Vertou, présenté par MM. Gabory et Andouard.

Maurice de la Motte, château du Bois-Taureau, présenté par MM. Henry Le Cour et V^{te} de Lambilly.

AVIS.

MM. les Membres du Comice sont instamment priés de donner avis des inexactitudes qui auraient pu se glisser dans l'indication de leurs nom, prénoms, profession ou domicile.

TRAVAUX DU COMICE.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 12 juin 1886.

PRÉSIDENTE DE M. DELOZES.

Le Comice procède à la nomination de la Commission chargée de la visite des fermes concourant pour les prix cultureux. — Sont désignés pour en faire partie : MM. Aveniez, Arnous-Rivière, Hersart du Buron, H. Le Cour et de Landemont.

M. Fontaine lit son rapport au sujet des questions à soumettre au Congrès pomologique qui doit se tenir cette année à Versailles. Ce document est inséré au Bulletin.

Le Comice décide que le concours de labourage pour charries ordinaires sera divisé en deux sections : la première, réservée aux charrues attelées de deux animaux seulement et conduites par le laboureur sans aide ; la seconde, affectée aux charrues attelées de plus de deux animaux avec facilité pour le laboureur de s'adjoindre un aide.

M. Andouard propose au Comice de se partager en sections auxquelles pourront être renvoyées toutes les questions importantes avant d'être discutées, en assemblée. Une Commission, composée de MM. Leroux, Ménard fils, Boucher-d'Argis, Arnous-Rivière et de Pontbriand, est chargée de présenter un rapport sur cette proposition.

M. Leroux expose l'urgence qu'il y a à nommer une Commission chargée de s'occuper du phylloxera dont les ravages

dans notre département s'accroissent chaque jour. — Sont désignés pour composer cette Commission : MM. Leroux, Ménard fils, Beuchet, Cardon, Siffait, de Fleuriot et Valentin.

Il résulte d'une communication faite par M. Gasnier, dans l'intérêt de l'agriculture, à la séance du Comice du mois d'avril, qu'un engrais d'un dosage déterminé peut être livré à des conditions plus avantageuses que celles faites par le Syndicat à ses adhérents, il y a six mois. Cela n'a rien de surprenant, et, aujourd'hui, le Syndicat offre le même engrais à des conditions meilleures que celles de M. Gasnier. Mais il y a un point que nous ne pouvons laisser passer inaperçu et qu'il est important de régler, dans l'intérêt de la bonne administration financière du Bulletin du Comice. Il est indispensable qu'aucun marchand d'engrais ne soit plus favorisé que ses concurrents, en matière d'annonces ou de réclames, et qu'il serait regrettable que M. Gasnier, qui paie patente, eût le privilège d'annoncer gratuitement dans le corps du Bulletin la marchandise qu'il offre à la culture, alors que ses concurrents sont obligés de payer leurs annonces à la suite du Bulletin. Nous pensons que le Comice n'autorisera pas une semblable dérogation aux règles établies et que pareil abus ne se reproduira pas.

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE PRÉPARER LES
QUESTIONS A DISCUTER AU CONGRÈS POMOLOGIQUE

PAR M. FONTAINE.

MESSIEURS,

M. Lechartier, président de l'Association pomologique de l'Ouest, en vous informant que cette Association tiendra,

au mois de septembre prochain, sa réunion à Versailles, a invité en même temps votre Société à présenter des questions intéressant la production, et la fabrication du cidre pour être traitées et discutées au cours des séances de ce Congrès.

Vous avez, en conséquence et pour répondre à cet appel, nommé dans votre séance du mois d'avril dernier une Commission composée de MM. Figat, du Dresnay, de la Haye-Jousselin, Lefièvre et Fontaine, à l'effet de rechercher et de vous soumettre les questions qui intéressent plus particulièrement notre département dont la production en pommes et en cidre dans trois de ses arrondissements (Châteaubriant, Ancenis et Saint-Nazaire) atteint, chaque année, une importance plus grande.

Mes honorables collègues m'ayant chargé de vous rendre compte des questions examinées et choisies, je viens vous exposer celles qui leur ont semblé mériter de retenir votre attention.

I. — Tout d'abord, Messieurs, qu'est-ce que le cidre ?

Doit-on réserver exclusivement ce nom à la boisson obtenue du pur jus de la pomme ? Doit-il être indistinctement accordé à ces mélanges sans nom, véritables composés d'eau de pommes blettes et même pourries, souillées de boue et d'ordures que vous trouvez un peu partout, à la saison, dans les pays à cidre.

Cette question devrait être la première résolue, et elle ne l'est pas, que je sache, à l'heure présente. Elle a bien été discutée dans des réunions plus ou moins solennelles, notamment au Congrès général de pomologie qui s'est tenu à Rennes en novembre 1883, mais je confesse que les définitions qui ont été données jusqu'à présent sont trop fantaisistes pour qu'aucun praticien sérieux puisse les adopter. Suivant les uns 200 kil. de pommes représentent une

quantité suffisante pour produire 2 hect. 30 (1 barrique) de cidre marchand ; d'autres, comme l'éminent chimiste, chef du laboratoire municipal de la ville de Paris, admettent comme régulièrement fabriqué tout cidre dosant au moins 2% d'alcool, mais à la condition que *l'extrait sec* ne présente aucun élément étranger à la pomme.

Il faut donc que cette question si importante, la plus importante pour le consommateur et pour le producteur loyal, soit reprise, examinée de nouveau et à fond et résolue avant aucune autre. Car, je le répète, je ne sache pas qu'en dehors des définitions que je viens de citer et de quelques autres analogues, on ait, jusqu'à présent, indiqué en termes précis ce qu'il faut entendre par cidre marchand ; à mon humble avis, le cidre, le vrai cidre, ne peut être que le pur jus de la pomme, comme le vin doit être exclusivement le jus du raisin.

II. — En présence des terribles fléaux qui ravagent depuis si longtemps nos vignobles et qui menacent leur existence même, sans prétendre toutefois que le cidre puisse *remplacer le vin*, il faut bien reconnaître qu'il peut et doit prendre, *à côté du vin*, une place de plus en plus considérable. Notre région y est particulièrement intéressée puisque les cinq départements de la Bretagne produisent à eux seuls plus des 2/5^{es} des cidres obtenus en France, la production totale étant en moyenne de 20,000,000 d'hectolitres, y compris ce qui se consomme sur place et répartie, d'ailleurs, très inégalement entre 53 départements. Le développement et l'amélioration du cidre s'imposent donc comme une nécessité nationale ; il faut que ce produit susceptible de la plus large augmentation, l'un des plus sûrs et des plus rémunérateurs de l'agriculture de l'Ouest, le seul peut-être qui n'a pas à redouter sérieusement la concurrence étrangère, pénètre de plus en plus dans la consommation générale. Pour qu'il en

soit ainsi, il est indispensable que les tarifs de chemins de fer qu'on applique au cidre et qui sont illogiquement plus élevés que ceux des vins en fûts et même en caisses, soient sensiblement abaissés et proportionnés à la faible valeur du cidre. Il faut également que les compagnies renoncent à la décharge de garantie qu'elles exigent pour le transport des cidres sous prétexte qu'ils fermentent en cours de voyage. Il résulte de cette exigence que quel que soit le coulage en route, l'expéditeur comme le destinataire ne sont pas admis à réclamer, même quand on s'est largement désaltéré à leurs dépens.

III. — La pomme laisse après l'extraction du moût un résidu considérable appelé marc qui représente 30 à 35 % du poids primitif des pommes. Ce marc subit rapidement même par les basses températures, de nombreuses et dangereuses fermentations, qui non-seulement le rendent impropre à une utilisation quelconque, mais constituent des foyers d'infection autour des pressoirs et à proximité des habitations, aussi intolérables comme odeur que dangereux pour la réussite des cidres en fermentation dans les caves ou celliers voisins. Il serait intéressant de rechercher la meilleure et la plus pratique utilisation de ces marcs, soit en les conservant à l'abri des fermentations acides et putrides pour l'alimentation du bétail qui en est très friand à l'état frais, soit en les traitant en vue de leur emploi comme engrais.

IV. — Les moyens de trituration des pommes et l'extraction de leur jus, quoique sensiblement améliorés depuis quelque dix ans, laissent encore beaucoup à désirer. L'écrasement de la pomme est le plus souvent insuffisant ou exagéré; il n'est jamais bien régulier. La règle sûre et pratique est encore à trouver.

La manœuvre des pressoirs et les résultats de leur pression laissent également beaucoup à désirer. Cette manœuvre exige

un temps beaucoup trop long et les rendements ne sont pas complets.

Il est incontestable que les 90 centièmes des producteurs sont très insuffisamment outillés, suivent une routine déplorable qui entrave considérablement l'amélioration et, par suite, le développement de la consommation du cidre. Au lieu de persévérer dans cet isolement des moyens de production, ne serait ce pas un réel progrès que de réunir les producteurs par groupes, de doter chaque groupe d'un outillage perfectionné et acheté à frais communs, en en proportionnant l'importance au chiffre moyen de production de chaque groupe, comme cela se pratique en Danemark pour la production du beurre où les plus merveilleux résultats ont été si rapidement obtenus, et depuis longtemps en Hollande et en Suisse pour la fabrication des fromages.

Bien d'autres questions, dont quelques-unes ayant trait aux rapports du producteur avec le fisc, méritent un examen sérieux et approfondi ; mais pour être utilement discutées, il serait nécessaire qu'elles fussent préalablement mises à l'étude un certain temps avant d'être portée devant le Congrès où trop souvent l'improvisation joue un trop grand rôle, alors la discussion s'égaré et il s'en suit qu'en raison du temps relativement restreint consacré à chaque question, on ne peut aboutir à des conclusions pratiques.

Enfin, Messieurs, je ne puis clore cet exposé forcément bien sommaire, sans exprimer un regret partagé d'ailleurs par beaucoup de nos collègues, c'est que l'Association pomologique qui, à juste raison, a ajouté à son titre le nom de la région qui cultive le plus largement le pommier, ait choisi, cette année, Versailles pour tenir ses assises. Le département de Seine-et-Oise ne possède que peu de pommiers à cidre ; les espèces de table y sont même cultivées dans des proportions restreintes, et si des brasseries de cidre existent à

Versailles et aux environs, elles s'alimentent de pommes venues surtout de Bretagne et de Normandie.

Le Congrès pomologique de Versailles réunira, je n'en doute pas, des professeurs éminents, des savants y exposeront des théories fort ingénieuses longuement et consciencieusement étudiées dans le laboratoire et dont il y a assurément toujours grand profit à tirer; mais les cultivateurs du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, même ceux plus rapprochés de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure, auront-ils le temps et les ressources suffisantes pour se rendre à Versailles? Il n'est pas douteux que le nombre en sera très restreint. L'Association pomologique a pris avec raison le nom de notre région, c'est donc dans l'Ouest, au plus près des intéressés, qu'il est désirable de lui voir tenir ses réunions.

Bien que notre département ne soit pas au premier rang pour la culture du pommier, sa production en cidre ne laisse pas, cependant, que d'être importante; elle a atteint près de 900,000 hectolitres à la dernière récolte, et cette production tend à s'accroître chaque année. Nous devons donc regretter qu'au lieu de s'expatrier à Versailles, le Congrès pomologique n'ait pas trouvé place au milieu des brillantes expositions qui viennent d'être inaugurées à Nantes, et doivent se succéder jusqu'à la fin de l'automne. Mais tout doit nous faire espérer que la ville de Nantes toujours si hospitalière pour les réunions à la recherche de progrès et d'améliorations utiles, n'hésitera pas, l'an prochain, à faire un accueil non moins empressé à l'Association pomologique de l'Ouest dont les persévérants efforts pour développer et améliorer l'un des produits les plus importants de l'agriculture de notre région, méritent les plus sérieux encouragements.

Espérons donc, Messieurs, que nous nous retrouverons l'an prochain au Congrès pomologique à Nantes, pour y étudier de notre mieux, avec le concours de toutes les bonnes

volontés, les questions qui, à ce point de vue, intéressent plus particulièrement notre département.

CHRONIQUE AGRICOLE.

Les espérances que l'agriculture avait mises dans le mois de juin ne se sont point réalisées. Des pluies presque incessantes ont détrempé les terres à l'excès et des orages fréquents ont partiellement endommagé les récoltes, dans l'arrondissement de Saint-Nazaire surtout. Dans la même région et dans l'arrondissement d'Ancenis, les prairies riveraines des petits cours d'eau ont été submergées ; le foin y sera médiocre et même une grande partie sera jetée au fumier.

Dans les prés hauts, il y avait à la fois abondance et qualité, au commencement du mois. Malheureusement, la pluie a contrarié la récolte et gravement embarrassé les cultivateurs. Ceux qui, préoccupés de la maturité, ont pris hâtivement la faux, ont serré des foins dépouillés d'une partie de leurs éléments nutritifs par un lavage prolongé. Les retardataires ne seront pas beaucoup mieux partagés ; l'herbe a séché sur pied, dans tous les endroits découverts, et sa valeur alimentaire est peut-être encore plus réduite que dans le premier cas. Les acheteurs sont exposés à trouver beaucoup de fourrages ayant essayé l'un ou l'autre de ces inconvénients.

En général, les blés n'offrent pas une plus grande sécurité. La pluie a sérieusement nui à la floraison et les épis ne sont pas partout en harmonie avec la paille. On compte à peine sur une récolte moyenne et, pour peu que dure la sécheresse

actuelle, le produit de 1886 sera bien inférieur à celui de 1885.

Meilleures sont les avoines jusqu'à présent. Les pommes de terre sont également fort belles. Mais pour assurer leur développement, aussi bien que pour achever de planter les choux et les racines, il faudrait un temps plus propice aux labours. La terre est dure, au point de n'être pas maniable, et toutes les façons sont en retard, alors que les herbes parasites ont pris en avril et en mai un développement inusité.

La vigne a également souffert de la prolongation du mauvais temps. La floraison s'est trouvée notablement reculée. Le développement exagéré du bois a provoqué un peu de coulure, dans les jeunes ceps surtout; le mal est partiel mais très sensible. Comme compensation, les grappes sauvées ont des dimensions peu communes et l'impression du moment est meilleure que celle du mois passé.

On n'a point encore signalé le mildew dans le département et plus d'un vigneron s'abandonne à l'espoir de n'en être pas visité cette année. Ne laissons pas s'endormir notre vigilance de ce côté; l'ennemi peut nous surprendre à chaque instant, soyons prêts à le combattre avec toute la promptitude qu'exige la rapidité de ses invasions.

Il n'y a encore aucune donnée officielle sur l'extension du phylloxera. Les anciennes taches semblent manifestement grandir, là où n'a été pratiqué aucun traitement insecticide. Elles s'améliorent au contraire partout où le sulfure carbonique a été suffisamment appliqué. Cet enseignement par les yeux est très convaincant dans nos communes phylloxérées; il serait salutaire aux incrédules de l'aller chercher sur place.

A cette époque les transactions sont sensiblement ralenties à la campagne. Le bétail n'a pas de véritable cours; le blé s'écoule lentement mais forcément, en raison de la moisson prochaine et toujours à des conditions ruineuses pour le pro-

ducteur. Quant au vin, il n'en sort guère du cellier que pour les besoins des particuliers; le commerce achète peu depuis longtemps. Le vin de 1885, imparfait il est vrai, trouve difficilement preneur à 70 ou 72 fr.; celui de 1884 est rare et pour ce motif il est tenu entre 115 et 130 fr.; celui de 1886 est encore à peu près intact dans nombre de communes.

A. ANDOUARD.

PARTIE OFFICIELLE.

ÉCOLE DE LAITERIE.

L'école de laiterie de Coëtlogon a été créée par arrêté ministériel du 4 février dernier. Elle est établie sur une dépendance de la ferme-école des Trois-Croix éloignée de la ferme-école de 800 mètres environ et placée sous la même direction.

Cette école est destinée à des jeunes filles âgées de 14 ans au moins.

Le prix de la pension est de 250 fr. par semestre. La durée des études est de six mois avec faculté pour les meilleures élèves de rester un an si elles le désirent.

Huit bourses sont accordées par l'Etat. L'enseignement est théorique et pratique. L'enseignement pratique comprend les travaux de laiterie, la basse-cour, l'horticulture.

L'enseignement théorique comprend :

1° Etude de la vache laitière, caractère, soins, alimentation, élevage et engraissement des veaux ;

2° Hygiène, étables ;

3° Technologie du lait, caveaux, séchoirs, bâtiments et matériel, fabrication du beurre et des fromages, utilisation des déchets de laiterie ;

4^o Porcherie et basse-cour, élevage et engraissement ;
5^o Ménage de la ferme, soins intérieurs, comptabilité de la ferme et spécialement de l'exploitation laitière.

Après un examen de fin d'études, un certificat d'instruction est délivré par M. le Ministre de l'Agriculture.

Exposition nationale agricole accompagnant l'Exposition industrielle de Nantes. — Cette exposition, qui s'est ouverte le 10 juin et sera close le 15 août prochain, ne comprend pas de produits agricoles ; mais elle est très riche en instruments agricoles de toutes sortes et en appareils de locomotion utiles à l'agriculture, parmi lesquels se placent en première ligne les voies portatives Decauville pour le transport des matériaux et son chemin de fer économique à voie étroite pour les voyageurs et les transports sur les lignes secondaires.

Concours de juments poulinières. — Quatre concours de poulinières auront lieu en 1886 dans le département, savoir :

A Nantes, place Viarme, le 31 juillet, à midi précis, pour l'arrondissement de Nantes (sauf les cantons de Legé, Machecoul et Saint-Philbert) et le canton de Saint-Etienne-de-Mont-Luc.

A Savenay, le 28 juillet, à midi, pour l'arrondissement de Saint-Nazaire, excepté le canton de Saint-Etienne-de-Mont-Luc.

A Nort, le 29 juillet, à midi précis, pour les arrondissements d'Angenis et de Châteaubriant.

A Machecoul, le 30 juillet, à onze heures précises, pour l'arrondissement de Paimbœuf et les cantons de Legé, Machecoul et Saint-Philbert.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU PETIT-PORT.

MOIS DE JUIN 1886.

PRESSION ATMOSPHERIQUE RAMENÉE A LA TEMPÉRATURE ZÉRO, AU NIVEAU DE LA MER ET A LA LATITUDE DE 45°. — Moyenne du mois : 763^{mm},1. — Variations faibles et lentes pendant tout le mois ; minimum : 754^{mm},3 le 1^{er} à 1 h. du matin ; maximum : 770^{mm},3 le 16 à 7 h. matin.

TEMPÉRATURE. — Assez élevée du 1^{er} au 3, le 15, les 25 et 27 ; douce les 26, 28, 29 et 30 ; relativement un peu basse les 8 et 18 ; peu élevée les autres jours. Jour où la moyenne a été la moins élevée : le 18 : 11°,5 ; jour où elle a été la plus élevée : le 30 : 20°,8 ; moyenne du mois : 15°,6. — Moyennes des minima : 10°,6 du 1^{er} au 15 ; 9°,1, du 16 au 25, et 12°,9 du 26 au 30 ; pour le mois : 10°,5 ; minimum absolu : 6°,2 le 19 ; autres minima assez bas : 7°,6 le 10, 7°,5 le 11, 8°,2 le 14, 7°,6 le 16, 6°,8 le 18. — Moyennes des maxima : 24°,7 du 1^{er} au 3, 19°,5 du 4 au 24 et 26°,7 du 25 au 30 ; pour le mois : 20°,4 ; maximum absolu : 27°,6 les 26 et 29. — Thermomètre placé au niveau d'un sol gazonné ; moyenne des températures minima : 9°,2. Les températures les plus basses atteintes par ce thermomètre ont été : 5°,2 le 10, 5° le 11, 5°,6 le 14, 6°,1 le 16, 5°,8 le 17, 5° le 18, 4°,6 le 19 et 5°,6 le 24. — Thermomètre placé à 0^m,25 dans un sol gazonné : moyenne du mois : 17°,1 ; minimum absolu : 14°,9 le 10 ; maximum absolu : 22°,2 le 30.

NATURE DU TEMPS. — Couvert ou très nuageux les 4, 5, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 18, 22, 23 et 28, clair les 29 et 30, plus ou moins nuageux les autres jours. Le soleil a paru

tous les jours sauf les 4, 5, 8 et 23 ; nombre d'heures où il a eu une certaine force : 175. — Nombre de jours où il a plu, si peu que ce soit : 17 ; ayant donné au moins 1^{mm} d'eau : 8. — Périodes pluvieuses : du 1^{er} au 14, sauf le 2, du 18 au 20 et le 26. — *Orages* : le 1^{er} quelques éclairs faibles à l'horizon à 10 h. soir ; — le 2, coups de tonnerre faibles à l'O. et O.-N.-O. ; — le 3, de 1 h. à 1 h. 15 du soir, coups de tonnerre faibles et assez forts de N. à S.-O. ; de 1 h. 45 à 2 h. 20, éclairs et coups de tonnerre assez forts au S.-S.-E. et S.-E. ; quelques coups de tonnerre au S.-O. ; — le 26, coup de tonnerre faible au S.-E. à 3 h. soir. — Nombre d'heures de pluie forte ou assez forte : 43 ; négligeable : 50 environ. — Hauteur d'eau tombée : 34^{mm},1. — Evaporation, 87^{mm},6.

VENT. — Direction générale variant entre S. et N. par O., du 1^{er} au 27 sauf les 18 et 25, d'entre N. et E. à partir du 28.

Le Directeur de l'Observatoire,

L.-E. LAROCQUE.

FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

AOUT. — 1 la Chapelle-Basse-Mer (au bourg), Missillac, Pannecé. — 2 Frossay. — 3 Montoir. — 4 Saint-Etienne-de-Mont-Luc. — 5 Basse-Goulaine, Nort. — 9 Frossay. — 10 Blain, Montbert (à Blanche-Corbe), Petit-Mars, Belligné. — 11 Brains, Guérande. — 15 le Pellerin. — 16 Haye-Fonassière, Savenay, Pellerin. — 20 Saint-Père-en-Retz. — 22 Saint-Vincent-des-Landes. — 23 Couéron. — 24 Saint-Julien-de-Concelles. — 25 Conquereuil, Fresnay, Riaillé. — 26 Mesquer. — 27 Saint-Mars-la-Jaille. — 28 Fay, Saint-Julien-de-Vouvantes. —

29 Nort. — 30 Guémené-Penfao (à Beslé), Saint-Fiacre, Saint-Jean-de-Corcoué.

1^{er} lundi, Vallet. — 2^e lundi, Bourgneuf. — 3^e lundi, Mauves, Rezé. — 1^{er} mardi, Riaillé, Saint-Etienne-de-Mont-Luc (marché de pores), Blain. — 2^e mardi, Loroux-Botttereau, Sainte-Pazanne, Joué. — 4^e mardi, la Meilleraye, Ligné. — 1^{er} mercredi, Bignon, Macheoul (marché). — 2^e mercredi, Guémené-Penfao. — 3^e mercredi, Geneston (Montbert). — 1^{er} jeudi, Ancenis. — 3^e jeudi, Ancenis, Chapelle-Hulin, Rezé (au bourg). — 4^e jeudi, Plessé. — 1^{er} vendredi, Bourgneuf (marché de bestiaux). — 3^e samedi, Monnières. — Le lundi de la mi-août, Escoublac. — Le lundi après le dernier dimanche, Saint-Sébastien. — Le lundi qui suit le 24, Lavau. — Le lundi après le 25, Vallet. — Dernier dimanche, Paimbœuf (assemblée gagerie).

MM. les Maires sont priés de signaler les erreurs ou omissions qui pourraient s'être glissées dans l'indication des foires et marchés.

Le Gérant,

A. ANDOUARD.

THE HISTORY OF THE

REIGN OF

CHARLES THE FIRST

BY

JOHN BURNET

OF THE UNIVERSITY OF OXFORD

IN TWO VOLUMES

THE SECOND VOLUME

CONTAINING

THE HISTORY OF THE

REIGN OF

CHARLES THE SECOND

BY

JOHN BURNET

OF THE UNIVERSITY OF OXFORD

IN TWO VOLUMES

THE SECOND VOLUME